

# **Budget fédéral 2009 : Analyse du Congrès du travail du Canada**

## **Impact sur les emplois et l'économie**

### **Ce que nous avons demandé**

La grande priorité du budget aurait dû être d'empêcher le taux de chômage de grimper à au moins 8 % cette année et de s'établir dans les deux chiffres l'an prochain.

Un « plan de relance », ce n'est pas la même chose qu'un déficit. Si le gouvernement fédéral se dirige vers un déficit, c'est d'abord et avant tout parce que ses recettes fiscales sont en baisse, comme l'économie. Toutefois, ce n'est pas ce déficit qui stimule le pouvoir d'achat dans l'économie.

Nous avons demandé que le plan de relance se concentre sur deux aspects clés :

les investissements publics dans les infrastructures, les « industries vertes » et les services publics;

les mécanismes de soutien du revenu des victimes de la récession, en particulier par le biais d'une amélioration majeure du régime d'assurance-emploi et des pensions publiques.

Les investissements publics ont beaucoup plus d'impact que les réductions générales d'impôt sur la création d'emploi et l'économie. Les mesures de soutien du revenu qui s'adressent aux moins bien nantis sont beaucoup plus efficaces que les réductions de l'impôt des particuliers.

Réduire l'impôt des sociétés n'est pas un bon moyen pour créer de l'emploi et aider les industries en difficulté, car cela n'aide pas les entreprises qui perdent de l'argent et cela n'a pour ainsi dire pas d'impact sur l'investissement réel (qui a été très bas ces dernières années, mis à part dans le secteur de l'énergie, et ce, en dépit de profondes coupures dans l'impôt des sociétés). Les entreprises ne vont investir que si elles constatent une reprise de l'économie, ou si les gouvernements soutiennent directement leurs investissements.

Réduire de façon généralisée l'impôt des particuliers n'est pas non plus un bon moyen pour créer de l'emploi, car une partie de l'argent ainsi économisé est mise de côté – surtout quand la peur de perdre son emploi est grande – et une forte proportion des dépenses de consommation est consacrée aux produits d'importation. Quand l'impôt des particuliers est réduit d'un milliard de dollars, le PIB n'augmente que de 720 millions de dollars et il ne se crée que 7 000 emplois. Par contre, lorsqu'on investit un milliard de dollars dans les infrastructures publiques, le PIB augmente de 1,8 milliard de dollars et il se crée 16 000 emplois.

Le gouvernement fédéral aurait pu facilement se permettre d'investir dans une série de mesures de relance. Contrairement aux récessions précédentes, les coûts d'emprunts sont très bas présentement pour le gouvernement – à moins de 3 % pour les Obligations d'épargne du Canada à terme de dix ans. La dette du gouvernement fédéral a diminué très rapidement en pourcentage de l'économie, pour passer d'un sommet de 70 % il y a dix ans à seulement 30 % en 2007-2008.

Par ailleurs, les réductions d'impôt sont une mauvaise voie à emprunter, car lorsqu'elles deviennent permanentes, elles réduisent d'autant la capacité fiscale et donnent lieu à des déficits structureux et à des compressions. Nous payons déjà le prix de la réduction de deux points de pourcentage de la TPS, qui a réduit notre marge de manœuvre et nous empêche de diriger nos ressources financières là où elles auraient eu le plus d'impact sur la croissance et les emplois. Par contraste, des investissements publics bien ciblés auraient pu dès

aujourd'hui donner de l'élan à la croissance et aux emplois, pour donner lieu demain à une augmentation de la productivité et à un renforcement de l'économie et de la société.

## **Ce que nous avons obtenu**

Le budget fédéral annonce des déficits de 34 milliards de dollars en 2009-2010 et de 30 milliards de dollars en 2010-2011. Il est vrai que ces chiffres semblent imposants, mais lorsqu'on sait que les recettes fiscales diminuent à cause de la récession, force est de constater que le budget ne stimule l'économie que de façon très modeste en faisant augmenter le PIB d'à peine 18 milliards de dollars cette année et de 15 milliards de dollars l'an prochain.

Bien qu'il soit dit dans le document du budget que le plan de relance s'approche de l'objectif de 2 % en 2009-2010, cette affirmation ne tient pas compte des compressions annoncées ces derniers mois, et le budget prend pour acquis que le financement annoncé pour les infrastructures, le logement et la formation dans le budget va se traduire rapidement et facilement en dépenses supplémentaires au niveau des provinces et des municipalités, y compris en ce qui a trait aux fonds à mobiliser par ces dernières. Les fonds qui sont alloués sous condition d'être utilisés pourraient fort bien se perdre à cause des difficultés qu'il faut surmonter avant d'engager les dépenses, surtout en ce qui concerne les municipalités. Le gouvernement calcule que les prêts aux municipalités et au secteur automobile vont agir comme stimulants, alors qu'ils n'entrent même pas dans les dépenses de programme du gouvernement. De plus, il faut remarquer qu'une importante partie des mesures de relance est destinée à une réduction permanente de l'impôt des particuliers, alors qu'il est précisé dans le document budgétaire lui-même que ce type de mesure n'est pas très efficace pour relancer l'économie. L'incidence du plan de relance est davantage voisine de 1 % du PIB que du pourcentage annoncé dans le document budgétaire.

Il est vrai qu'en pourcentage de l'économie, le budget donne un élan aux dépenses fédérales de programme – dont l'augmentation des

prestations d'a-e – à hauteur de 1,5 % du PIB pour cette année et que l'on peut dire que ce changement d'orientation est loin d'être négligeable. Par contre, il est peu probable qu'il atténue l'impact de l'augmentation du chômage à laquelle on peut s'attendre. L'accent sur les mesures « opportunes » et « temporaires » est approprié en ce sens que des actions à court terme s'imposent, mais l'absence de plan à plus long terme va rapidement se faire sentir si la remontée rapide que le gouvernement prévoit pour cette année ne se concrétise pas.

Les mesures les plus importantes au niveau de l'impôt des particuliers ne s'adressent pas directement aux familles à faible revenu. À peu près tout le monde économisera 33 \$ d'impôt grâce à l'augmentation de l'exemption personnelle de base. Toutefois, les réductions d'impôt entraînées par le relèvement des limites supérieures des deux premières fourchettes de revenu profiteront seulement aux particuliers qui ont un revenu supérieur à 40 000 \$. L'économie d'impôt la plus importante, de 317 \$ par année, est destinée à ceux et celles qui gagnent autour de 100 000 \$ par année. Le coût de cette mesure en recettes fiscales perdues est d'environ 2 milliards de dollars par année à l'heure actuelle et cette somme augmentera dans les années futures quand l'économie reprendra. Le gouvernement lui-même concède que les réductions d'impôt de ce type n'ont pas beaucoup d'effet pour stimuler l'économie. Le simple fait qu'il y en ait dans le budget tient de l'idéologie, en plus de planter le décor de compressions futures si l'économie réelle de 2010 et d'après refuse de se conformer aux belles prévisions économiques du gouvernement.

Le budget n'a rien changé aux réductions d'impôt des sociétés déjà annoncées. Par conséquent, le taux d'imposition des sociétés au fédéral va baisser de 19,5 % en 2008 à 15 % en 2012. Le programme conservateur de coupures dans la TPS et dans l'impôt des particuliers et des sociétés a eu pour effet de réduire la capacité financière du gouvernement fédéral et, donc, sa marge de manœuvre vis-à-vis des mesures de relance d'aujourd'hui et des investissements publics de demain.

Pour répondre aux besoins des Canadiennes et Canadiens à faible revenu, la récupération graduelle des prestations pour enfants va se faire moins rapidement puisque la limite de revenu est relevée, mais cela ne donnera rien de plus aux enfants des familles bénéficiaires de l'aide sociale ou des familles qui doivent se débrouiller avec un revenu très bas parce qu'elles alternent entre l'a-e et le travail. Par contre, la Prestation fiscale pour le revenu de travail subit une amélioration considérable, au coût de 580 millions de dollars par année. La prestation maximale pour une famille pauvre qui travaille passe d'un peu plus de 1 000 \$ à 1 680 \$ par année pour un revenu de 10 000 \$ à 15 000 \$.

Alors que les changements fiscaux sont permanents, la plupart des mesures de dépenses n'ont qu'une durée de deux ans.

Le gouvernement a de nouveau annoncé son intention de contrôler les hausses salariales des fonctionnaires fédéraux à 1,5 % pour trois ans; de vendre des actifs et des sociétés de la Couronne; et de continuer d'installer des partenariats public-privé (PPP) dans les programmes d'infrastructures financés par le fédéral.

Les examens de programme habituels qui ont pour effet de couper, d'économiser et/ou de réinvestir environ 500 millions de dollars de dépenses chaque année se poursuivent, tout comme l'examen des avoirs, des immobilisations et des autres actifs du gouvernement, y compris des sociétés de la Couronne.

## **Investissement dans les infrastructures publiques et le logement**

### **Ce que nous avons demandé**

Nous avons demandé que le gouvernement fédéral lance, en partenariat avec les villes, les provinces et les territoires, un programme pluriannuel d'investissements publics afin de créer de l'emploi dès maintenant, de promouvoir nos objectifs environnementaux et de bâtir

les nouvelles industries de l'avenir. Ce programme s'appliquerait aux routes, aux égouts, aux infrastructures municipales de base; à l'amélioration des conditions dans les communautés des Premières Nations; aux établissements de santé et d'enseignement; aux transports collectifs; au transport ferroviaire de passagers; au logement abordable; à la conservation de l'énergie par la rénovation des bâtiments; ainsi qu'à l'énergie renouvelable. Ce programme devrait également être jumelé à une politique d'achat canadien qui soutiendrait la création d'emploi dans le secteur manufacturier et le secteur des services.

Nous avons besoin d'un programme pluriannuel d'investissements, parce que même dans le meilleur des scénarios possibles, le chômage restera élevé pendant quelques années, parce que nous affichions déjà au commencement de la crise un imposant déficit au niveau des infrastructures publiques et des dossiers environnementaux et parce que ce déficit ne disparaîtra pas après une simple année de réalisation accélérée de soi-disant projets « prêts à réaliser ».

Nous avons demandé que les contrats gouvernementaux renforcent le secteur public en évitant les PPP, en favorisant la syndicalisation et en facilitant l'accès des femmes et des gens de couleur aux bons emplois.

## **Ce que nous avons obtenu**

Le budget investit jusqu'à 7 milliards de dollars dans les dépenses d'infrastructures. Cette somme comprend l'accélération de programmes d'infrastructures qui sont retardés depuis longtemps, ainsi que la création d'un fonds temporaire de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars sur deux ans (avec des coûts partagés jusqu'à 50 % par le gouvernement fédéral et 50 % par les provinces et les municipalités). C'est une bien petite somme dans cette conjoncture d'urgents besoins et il sera difficile pour les municipalités en manque de liquidités d'y accéder. Le gouvernement annonce dans son plan de relance qu'il offre de prêter 2 milliards de dollars aux municipalités par

l'intermédiaire de la SCHL, mais cela aura pour effet d'augmenter les dettes des municipalités. Il y a un fonds de 2 milliards de dollars pour accélérer les travaux de réparation, d'entretien et de construction des universités et collèges canadiens; 500 millions de dollars sur deux ans pour les établissements de loisirs communautaires; et un fonds d'un milliard de dollars pour l'infrastructure verte, quoique plutôt symbolique puisqu'il s'étend sur cinq ans. De nombreux projets d'infrastructure spécifiquement fédéraux ont été annoncés, notamment une augmentation du financement de VIA Rail.

Le budget inclut également une somme de 2 milliards de dollars pour construire de nouveaux logements abordables et rénover les logements existants, soit environ un milliard de dollars pour financer les rénovations des unités existantes, 600 millions de dollars pour construire d'autres résidences sur les réserves autochtones, 400 millions de dollars pour construire des logements pour les personnes âgées et 75 millions de dollars pour loger les personnes handicapées. Il s'agit d'un programme sur deux ans.

Un crédit d'impôt est également prévu pour la rénovation domiciliaire. En 2009, cette mesure assurera un remboursement pouvant aller jusqu'à 1 350 \$ pour des travaux de rénovation de 10 000 \$ ou plus et elle coûtera 3 milliards dollars.

Globalement, les investissements dans les infrastructures sont loin de répondre aux revendications des municipalités et des organisations environnementales. Si la totalité des fonds est dépensée, l'ensemble des mesures d'investissement créera 50 000 emplois.

Le budget n'élimine pas et ne réduit pas non plus l'exigence obligatoire de conclure un PPP pour avoir accès au Fonds Chantiers Canada, malgré le fait que cette exigence coûte très cher en argent et en pertes de temps. De plus, le lancement du fonds PPP combiné au soutien municipal obligatoire pour les nouveaux projets a sans doute pour intention de donner un autre coup de pouce à la progression des PPP.

Le budget n'associe pas les investissements publics à des politiques d'achat canadien.

Le programme n'a qu'une courte durée; il échoit à la fin de 2010 et ne prévoit pas de financement continu pour les municipalités ou les grands investissements environnementaux.

Les fonds ne seront pas versés rapidement et efficacement aux municipalités, qui vont devoir emprunter si les provinces ne libèrent pas leur part des fonds. Les municipalités craignent fortement que ce nouveau programme ne réussisse pas mieux que ses prédécesseurs à donner le coup d'envoi à des projets qui sont prêts à démarrer.

Le budget déçoit en ce qui a trait à l'atteinte de nos objectifs environnementaux et climatiques. Bien qu'il contienne certaines mesures utiles du point de vue écologique, notamment au niveau de la rénovation des résidences et des établissements d'enseignement, il ne met pas l'accent de façon marquée sur l'énergie renouvelable.

## **Crise du secteur manufacturier et de l'emploi en général**

### **Ce que nous avons demandé**

Nous avons demandé que le gouvernement fédéral, au lieu de consentir des réductions générales d'impôt aux sociétés, investisse directement en soutenant des stratégies de renouvellement sectorielles pour sauver des emplois et favoriser la restructuration des industries durement frappées, comme l'automobile, l'exploitation forestière et les produits de la pêche. Le gouvernement devrait soutenir des investissements favorables aux industries culturelles, aux technologies environnementales, aux énergies renouvelables et à d'autres secteurs prometteurs, et il devrait se faire le promoteur d'un changement fondamental d'orientation vis-à-vis d'accords commerciaux déséquilibrés afin de transformer notre déficit commercial manufacturier en surplus et de promouvoir un traitement qui procure une plus grande valeur ajoutée à nos ressources.

## **Ce que nous avons obtenu**

Au lieu de soutenir les stratégies de renouvellement sectorielles par le biais de nouveaux investissements ciblés, le budget annonce quelques mesures modestes, comme le prolongement de l'application temporaire de la déduction pour amortissement rapide des nouveaux investissements en machinerie. À cela s'ajoutent quelques nouveaux allègements fiscaux pour les petites entreprises et les grandes réductions annoncées vont se faire comme prévue au niveau de l'impôt des sociétés. Les prêts au secteur automobile sont de nouveau annoncés et une aide symbolique est prévue pour l'industrie durement frappée des produits forestiers, principalement à titre d'aide à la commercialisation. Une somme modeste est prévue pour soutenir les arts, la culture et le tourisme.

Des mesures très importantes ont été annoncées afin de débloquent le secteur du crédit, notamment des soutiens gouvernementaux pour les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation consentis par des institutions financières qui font appel à l'achat de titres à terme, ainsi qu'une augmentation majeure (13 milliards de dollars) des fonds d'emprunt disponibles par l'intermédiaire d'Exportation et développement Canada et de la Banque de développement du Canada. Une nouvelle « Facilité canadienne de crédit garanti » sera mise sur pied pour acheter jusqu'à 12 milliards de dollars de titres à terme pour aider les institutions financières à améliorer l'accès des consommateurs et des entreprises au financement et au crédit-bail pour les automobiles et l'équipement. Bien que le gouvernement soit prêt à garantir les emprunts dans une mesure beaucoup plus grande, il n'accèdera pas à la demande de l'organisme Manufacturiers et exportateurs du Canada en créant un fonds d'investissement stratégique qui aurait pu aider, contre une participation du gouvernement au capital, de nouvelles entreprises à démarrer et d'anciennes à se restructurer.

D'autres mesures suivront pour améliorer l'accès au financement bancaire et pour faire en sorte que les banques obtiennent

de l'aide en cas de problème grave. Le gouvernement pourra intervenir de façon beaucoup plus directe par l'intermédiaire de la SADC, et il pourrait même acquérir une participation dans les banques en difficulté. Par contre, le gouvernement ne semble pas prêt à réglementer vigoureusement le secteur financier pour prendre les devants et empêcher la survenue de problèmes financiers au Canada, comme la crise du papier commercial adossé à des actifs, qui a infligé des pertes énormes aux caisses de retraite et à d'autres investisseurs. Le gouvernement préfère parler de respect de « principes » plutôt que de réglementation.

Le budget crée un fonds d'un milliard de dollars sur deux ans pour aider les municipalités dont l'économie dépend des ressources naturelles; l'argent sera accessible par l'entremise des agences régionales de développement. De plus, il crée une nouvelle agence régionale pour le sud de l'Ontario, mais avec un financement de 200 millions de dollars par année pour cinq ans seulement.

## **Prestations d'assurance-emploi**

### **Ce que nous avons demandé**

Nous avons demandé que le budget s'attache à apporter des améliorations majeures au régime d'a-e, parce que ce régime aide directement les victimes de la récession et qu'il est un moyen de relance efficace, puisque les chômeuses et chômeurs dépensent au lieu d'économiser et c'est ce qui soutient l'économie de la communauté.

### **Ce que nous avons obtenu**

L'absence d'amélioration majeure au régime d'assurance-emploi est l'aspect le plus décevant du budget. L'importance de l'a-e en tant que mécanisme de stabilisation automatique est néanmoins sous-entendue

par le fait que l'on s'attend à ce que le coût des prestations augmente de 3 milliards de dollars cette année par rapport à l'an dernier rien qu'à cause de l'augmentation du chômage.

Toutes les réclamations donneront droit à cinq semaines additionnelles d'admissibilité aux prestations. Ainsi, la période d'admissibilité minimum passera de 14 à 19 semaines, tandis que le maximum dans les régions à fort taux de chômage (plus de 9 %) passera à 50 semaines. Cependant, cette mesure ne vaudra que pour les deux prochaines années, malgré qu'elle ne coûte que 500 millions de dollars par année (ou un quart du montant dépensé pour réduire l'impôt des particuliers), sans compter que le maximum ne sera encore accessible qu'à ceux et celles qui ont travaillé à temps plein ou à peu près pendant une année complète avant d'être licenciés.

La durée des prestations des travailleuses et travailleurs qui ont de longs états de service auprès du même employeur et qui entreprennent une formation est également prolongée, à un coût de 500 millions de dollars sur deux ans.

Rien n'est prévu pour égaliser l'accès au régime d'a-e à l'échelle du Canada, non plus que pour rendre les prestations accessibles à un plus grand nombre de chômeuses et de chômeurs qui glissent entre les mailles du filet. Le gouvernement n'a pas accédé à la demande de réduire le minimum d'heures pour ouvrir droit aux prestations, qui est actuellement de 910 heures, un seuil très élevé.

Pour les deux prochaines années, les ententes de travail partagé vont pouvoir être prolongées de 14 semaines, à concurrence de la nouvelle limite de 52 semaines, et une plus grande flexibilité est promise au niveau de l'approbation des projets.

L'indemnité de cessation d'emploi ne sera plus comptabilisée en réduction des prestations d'a-e si les chômeuses ou chômeurs l'utilisent pour de la formation. De plus, les indemnités de départ et de cessation d'emploi seront dans une certaine mesure protégées par le Programme de

protection des salariés, mais le paiement maximum du programme sera maintenu à 3 254 \$.

Les taux de cotisation d'a-e, en plus d'être gelés en 2009, le seront également en 2010, ce qui prévient toute hausse importante. Cette mesure coûtera beaucoup plus cher que la modeste amélioration des prestations, mais c'est quand même un stabilisateur économique utile.

## **Pensions**

### **Ce que nous avons demandé**

Nous avons demandé que le budget améliore les régimes publics de pensions en augmentant de façon progressive les prestations du RPC/RRQ jusqu'à les doubler et en bonifiant immédiatement les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti afin de protéger les retraités actuels et futurs et de réduire leur dépendance face aux régimes de retraite privés et aux REER. Le budget aurait également dû créer un fonds de garantie des pensions pour garantir les prestations promises. Enfin, il aurait dû procurer une flexibilité aux régimes de retraite d'employeur sous réserve de l'accord du syndicat, cette flexibilité ne devant pas se faire au détriment de la sécurité des pensions.

### **Ce que nous avons obtenu**

Rien n'a été fait pour améliorer les régimes publics de pensions ni pour consolider les régimes d'employeur. Des indices solides laissent entendre que les employeurs vont bénéficier d'une flexibilité beaucoup plus grande pour financer les déficits des régimes au terme des consultations, dans 90 jours. Il est même question d'une annonce à l'effet que le BSIF jouisse d'une plus grande flexibilité pour amortir les valeurs d'actif. Bien qu'il n'y ait pas de garanties sur le plan des

pensions, les comptes d'épargne libre d'impôt seront protégés de façon distincte par l'assurance-dépôt.

## **Soutien à la formation et adaptation de la main-d'œuvre**

### **Ce que nous avons demandé**

Nous avons demandé une augmentation majeure des dépenses destinées à la formation et aux programmes d'adaptation de la main-d'œuvre afin que les travailleuses et travailleurs puissent accéder aux nouveaux emplois qui se créent par suite d'investissements publics, de stratégies sectorielles et d'investissements dans les services publics. Il devrait y avoir des fonds suffisants pour financer une formation de qualité pour les gens au chômage comme pour les gens en emploi, sur la base des lignes directrices définies par un forum de partenaires du marché du travail tel qu'il en existe au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador.

### **Ce que nous avons obtenu**

Bien que le budget ait effectivement annoncé des investissements majeurs dans la formation, nous ne sommes pas convaincus qu'ils répondront aux priorités du mouvement syndical ni qu'ils soutiendront une formation de qualité, accréditée et transférable.

Le budget prévoit un milliard de dollars sur deux ans pour la formation des travailleuses et travailleurs licenciés et admissibles aux prestations d'a-e, plus 500 millions de dollars sur deux ans pour ceux et celles qui n'y sont pas admissibles. Ces fonds seront transférés aux provinces, qui semblent jouir d'un pouvoir décisionnel complet pour ce qui est de savoir quand et pourquoi ils seront dépensés. À l'heure actuelle, certaines provinces n'offrent qu'une formation à très court terme de mauvaise qualité et dispensée par des formateurs privés.

Comme nous l'avons vu plus tôt, une autre tranche de 500 millions de dollars sera consacrée à la prolongation de la période de prestations pour la formation des travailleuses et travailleurs qui ont de longs états de service auprès du même employeur, qui ont des compétences limitées et qui sont loin de l'âge de la retraite.

Le budget prévoit également des investissements dans le développement des compétences des communautés autochtones, ainsi qu'un petit ajout destiné à l'initiative qui cible les travailleuses et travailleurs plus âgés.

Bien que ces initiatives soient les bienvenues, nous doutons qu'elles répondent aux besoins des travailleuses et travailleurs canadiens dans les circonstances présentes.

Les travailleuses et travailleurs veulent que la formation soit accessible, qu'elle soit de qualité, qu'elle mène à des accréditations reconnues et qu'elle procure une certaine mobilité. Le budget ne contient aucune garantie à ces chapitres.

Depuis que la responsabilité de la formation est passée du fédéral aux provinces et territoires à la suite de la conclusion des ententes sur le marché du travail, les syndicats réclament constamment la tenue de forums des partenaires du marché du travail dans le cadre de ces ententes afin de s'assurer que la formation réponde aux besoins du salariat comme du patronat et que la formation dispensée soit d'une qualité uniforme. Le budget ne parle pas d'inclure les travailleuses et travailleurs et les employeurs en tant que partenaires essentiels d'une stratégie efficace de formation de la main-d'œuvre.

## **Transferts fédéraux aux provinces et avenir des services publics**

### **Ce que nous avons demandé**

Nous avons demandé que le gouvernement fédéral maintienne tous les transferts existants aux provinces et aux municipalités qui participent au financement des services de santé, de l'enseignement postsecondaire, de la formation, des programmes d'infrastructures et, par le biais de la péréquation, au financement de tous les services publics et programmes sociaux. Ces programmes font en sorte que les gens ne sont pas laissés à eux-mêmes en période économique difficile. Nous avons aussi besoin de nouveaux investissements dans les services de garde, les soins à domicile et les soins de longue durée aux personnes âgées, pour créer de l'emploi tout en favorisant l'atteinte de nos objectifs sociaux.

### **Ce que nous avons obtenu**

Le budget confirme que les améliorations annoncées sur le plan de la péréquation vont se limiter au taux de croissance de l'économie, ce qui implique que le gouvernement fédéral va verser aux provinces en difficulté 7 milliards de moins que ce qu'elles attendaient sur deux ans.

De plus, le budget confirme que le gouvernement fédéral a l'intention de continuer de couper dans les programmes, de privatiser les sociétés de la Couronne et de vendre ses propriétés immobilières et autres avoirs.

Le budget omet d'investir dans les services de garde, l'apprentissage à la petite enfance et les soins aux personnes âgées. Il rate ainsi une occasion majeure de créer de l'emploi, en particulier pour les femmes, en favorisant l'investissement social et l'investissement dans les infrastructures.

### **Égalité et inclusion**

Le budget ne répond pas aux attentes pour ce qui est de diriger les ressources de manière à favoriser l'inclusion des femmes, des gens de

couleur, des personnes handicapées et des Autochtones canadiens. Les investissements dans les services publics sont un formidable moteur de création d'emplois pour les femmes et il est possible d'inclure les groupes en quête d'égalité dans les investissements plus traditionnels dans les infrastructures grâce à de la formation et d'autres mesures. Cependant, aucune mesure de ce type n'a été incluse dans le budget. Un accès amélioré à l'a-e aurait été particulièrement bénéfique pour les femmes et les immigrants récents, mais le budget ne prévoit rien non plus à ce titre.

Le budget a effectivement alloué un nouveau financement de 1,4 milliard de dollars aux communautés et programmes des Premières Nations, mais ces derniers n'obtiennent que 5 % de l'ensemble des investissements destinés aux infrastructures et aux logements, malgré leurs besoins particulièrement pressants.

## **Questions internationales**

Le budget n'a augmenté ni le soutien canadien au développement international ni l'aide aux pays les plus durement frappés par la crise.

AJ:sh:sepb\*225://N:\SEPOLICY\AJ\Papers\2009\Analysis\_of\_the\_2009\_Federal\_Budget -revised-FR-DB10778.wpd